

Synthèse

Des entreprises en ordre de bataille, mais trop peu nombreuses et trop petites

L'objectif majeur des deux dernières législatures régionales, à savoir le redressement économique de la Wallonie, ne se concrétise pas jusqu'ici dans les grands indicateurs macro-économiques. Le PIB par habitant reste près de 25% au-dessous de la moyenne de l'Europe des quinze, selon les derniers chiffres publiés par l'Office statistique des Communautés européennes (2006). Quant au taux de chômage, au sens économique du terme, il a à peine eu le temps de descendre au-dessous du seuil des 10%, qu'il le dépasse à nouveau dès la fin de 2008. Selon les statistiques administratives belges, le taux de chômage atteignait 16,7% en avril 2009, contre 6,7% en Flandre.

Faut-il désespérer ? N'y a-t-il pas quelques lueurs dans l'obscurité ? Heureusement, ces lueurs d'espoir existent et transparaissent des différentes études qui forment le portrait des entreprises wallonnes présenté dans ce document.

Des entreprises en relative bonne santé...

- Les entreprises wallonnes créent de l'emploi, environ 125.000 postes nouveaux entre 1995 et 2007, et à un rythme annuel au moins égal à celui de la Flandre (**cfr. focus macro-économique**).
- Elles sont plus nombreuses et, en moyenne, un peu plus grandes en 2007 qu'elles ne l'étaient dix ans plus tôt (**cfr. étude n°1**).
- Elles sont financièrement plus solides, présentant une meilleure liquidité, une meilleure solvabilité, une plus grande autonomie financière, et une meilleure rentabilité (mais qui est loin d'être excessive en regard d'un rendement sans risque). En outre, les ratios financiers présentés par les entreprises wallonnes sont proches de ceux des entreprises du reste du pays, même si, pour la plupart d'entre eux, ils restent légèrement en-deçà (**cfr. étude n°2**).
- Selon les enquêtes européennes, les entreprises wallonnes forment autant que leurs homologues européennes. Certes les sources statistiques nationales tempèrent quelque peu ce constat, en rappelant que tous les objectifs fixés en matière de formation professionnelle ne sont pas atteints, mais elles reconnaissent que le taux de formation a progressé au cours des 5 dernières années (**cfr. étude n°3**).

- Les entreprises wallonnes investissent dans la R&D (dépenses de R&D en pourcentage du produit intérieur brut) autant que les entreprises flamandes, et plus que la moyenne des entreprises européennes (**cfr étude n°4**).
- Elles se soucient de l'environnement. Le découplage entre la production des entreprises et l'utilisation des ressources naturelles est manifeste sur les dernières années, dans les domaines de l'énergie, des déchets et de l'eau (**cfr. étude n°5**).
- Elles sont transparentes, comme en témoignent le volume de données quantitatives, mais aussi qualitatives, qui sont reprises dans un grand nombre de banques de données (**cfr. étude n°6**).

... Mais trop peu nombreuses et trop petites

Pourquoi cette relative bonne santé des entreprises wallonnes existantes ne se retrouve-t-elle pas dans les indicateurs macro-économiques ?

La réponse est la même qu'il y a dix ans : parce que, malgré de légers progrès, les entreprises wallonnes restent trop peu nombreuses, et trop petites (cfr. étude n°1). L'évolution du tissu des entreprises, détaillée par taille d'établissement, ne témoigne pas de grands changements sur les 10 dernières années, avec même une réduction préoccupante de la part relative du nombre d'emplois dans les entreprises de plus de 200 personnes. Une comparaison européenne du nombre et de la taille des entreprises ne laisse aucun doute sur les faiblesses de la Wallonie au regard de ces deux indicateurs.

En outre, et peut-être encore plus crucialement, la productivité par personne employée est nettement plus faible dans les entreprises wallonnes que pour les entreprises du reste du pays (cfr. étude n°2). Ce différentiel de productivité devrait être analysé en profondeur, car plusieurs facteurs sont susceptibles de l'expliquer : la spécialisation de l'économie wallonne dans des produits et services de moindre valeur ajoutée, un personnel insuffisamment formé, mais aussi, et peut-être surtout, une taille trop petite qui empêche les économies d'échelle et les spécialisations des tâches.

Des causes multiples

On en revient donc une fois encore au taux de croissance insuffisant de nos entreprises. Autant que la faiblesse des créations d'entreprise, ce problème devrait être l'objet de toutes les attentions.

Comment encourager la création et le développement des entreprises en Wallonie ?

Il faut partir des causes pour trouver les remèdes. En voici quelques unes :

- *L'incitation à créer son entreprise est encore insuffisante. Le statut d'indépendant est encore trop défavorable par rapport à celui de salarié. Le risque est insuffisamment récompensé. Les soutiens à la création sont encore trop peu dynamiques.*
- *Le taux de disparition des jeunes entreprises est trop élevé (cfr étude n°2). Les soutiens à la gestion et à l'organisation, le coaching, la constitution de réseaux, sont insuffisants et l'efficacité des services de soutien qui existent devrait être évaluée plus rigoureusement.*

- Les entreprises wallonnes sont sous-capitalisées, comme l'indique, entre autres, la comparaison avec les entreprises du reste du pays (cfr. étude n°2). Or, sans un capital suffisant, pas de stratégie de développement d'une entreprise à moyen et à long terme.
- Les difficultés à recruter sont encore trop importantes : coûts salariaux trop élevés, demandeurs d'emplois insuffisamment formés et motivés.
- L'investissement dans l'innovation – technologique et non technologique – est encore trop limité dans les PME (cfr. étude n°4).
- L'espace territorial consacré aux entreprises est insuffisant pour l'accueil des nouvelles entreprises ou des entreprises étrangères, ainsi que pour assurer l'extension de celles qui sont en croissance (cfr. étude n°5).
- Les charges administratives, et notamment celles qui sont liées aux obligations environnementales (qui se sont complexifiées ces dernières années), continuent d'être un frein à l'esprit d'entreprise et à l'envie de croître chez les entrepreneurs (cfr. études n°5 et n°6).

Toutes ces causes sonnent comme une litanie maintes fois répétée. Mais, alors que ces facteurs deviennent presque des lieux communs dans le débat sur le redressement de la Wallonie, leur analyse reste encore trop peu approfondie. Or seules des analyses suffisamment fouillées permettent d'affiner les politiques à mener et de cibler les mesures à prendre.

Les études présentées dans ce document sont un premier pas. Elles appellent des investigations plus poussées sur différentes questions. C'est aux universités, aux instituts et institutions publiques, comme l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) ou le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), de poursuivre les réflexions. Objectif : aider les autorités à prendre les meilleures décisions et créer un consensus autour de ces décisions.

Par ailleurs, il ne faudrait pas minimiser les mesures prises au cours des deux dernières législatures pour tenter d'adresser les causes qui empêchent le rattrapage économique de la Wallonie. D'autant que les impacts positifs du plan Marshall ne peuvent pas encore être mesurés, faute de statistiques récentes. Il existe bien quelques statistiques disponibles sur 2008 et 2009, suggérant un début de redressement. Mais celui-ci reste timoré, surtout si on l'évalue par rapport aux objectifs fixés en 2000 par le Contrat d'avenir.

Les politiques menées depuis 10 ans vont indiscutablement dans la bonne direction. Elles restent cependant encore trop modestes dans leur ampleur et trop imprécises dans leurs objectifs.

Les conclusions des études présentées dans ce document dressent un bulletin de santé, à la fois réaliste et confiant des entreprises wallonnes. Puissent-elles susciter des analyses supplémentaires, et inciter à des politiques encore plus ambitieuses pour redresser l'économie wallonne. ||

*Encourager à grandir :
un effort à amplifier*